



INSTRUCTIONS DE COURSE

LE TOUR DE CHAUSEY et TROPHÉE JEAN-LOUIS MONNERON

22 et 23 JUIN 2024

GRANVILLE

Organisé par le Yacht Club de Granville

1. REGLES

1.5 Catégorie de RSO applicables : 4

2. AVIS AUX CONCURRENTS

2.1 Le tableau officiel d'information est situé au Club House du Yacht Club de Granville

2.2 Avis mis en ligne : <https://tourdechausey.fr>

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Le mât de pavillons est situé sur le toit du Yacht Club de Granville.

5. PROGRAMME DES COURSES

5.1 Pour chaque jour de course, 1 ou plusieurs courses sont prévues. Les confirmations d'inscriptions seront prises le vendredi 21 juin de 17 :00 à 20 :00 et Samedi 22 entre 08 :30 et 09 :15- **Briefing 09 : 30 – Émargement et briefing éventuel Dimanche 10 :00**

5.2

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
22/06	Tour de Chausey 10 :30	Toutes
23/06	Trophée JL Monneron 11 :00	Toutes

6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

- VOILES LIBRE : pas de pavillon (départ libre à l'envoi du pavillon orange ou après le départ : tour de Chausey par le nord, arrivée à Port Marie.)
- GROUPE 1 : Muscadets, Corsaires, First 210 à 260 et HN Osiris d'un groupe net inférieur ou égal à 21 pavillon N
- GROUPE 2 : Voiliers Osiris des groupes nets supérieurs à 21.1 pavillon C

8. LES PARCOURS

8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer : parcours côtiers prévus en annexe « parcours »,

8.3 Si, au plus tard avant l'envoi du signal préparatoire le comité envoie le pavillon « D », cela signifie qu'une bouée de dégagement est à laisser à Bâbord, l'envoi de D + un pavillon vert signifie que la bouée de dégagement est à laisser à Tribord.

9. MARQUES

Marques de départ	Marques de parcours et de dégagement	Marques de changement de parcours	Marques d'arrivée
Bouée jaune conique AG2R	Bouée cylindrique jaune	n/a	Voir annexes « Parcours »

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles : **Il est interdit de naviguer à moins de 150 m de la Tourelle « Le Pignon » (risque d'effondrement).**

Il est rappelé que les bateaux de commerce ou à passagers sont toujours prioritaires dans les chenaux d'approche de Granville ou Chausey.

11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ, à l'extrémité bâbord.

11.2 Sauf conditions météo ne le permettant pas, il n'y aura qu'un seul départ

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 7 minutes après son signal de départ sera classé TLE

- 11.4 Les bateaux identifiés OCS seront si possible communiqués sur le canal VHF 72 dans un délai de 2 minutes.
- 13. L'ARRIVEE**
La ligne d'arrivée des différentes courses est définie en annexe « parcours »
- 14. SYSTEME DE PENALITE**
14.1 **La RCV 44.1 s'appliquera (pénalité de 2 tours s'il est susceptible d'avoir enfreint une ou plusieurs règles du chapitre 2. Pénalité de un tour pour infraction à la règle - Toucher une marque).**
- 15. HEURES ET TEMPS LIMITES**
15.1 Les heures limites sont notifiées en annexe « Parcours »
- 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION**
16.1 Le secrétariat du jury est situé au Yacht Club de Granville
16.2 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour ou de l'ouverture des portes du port de Herel.
16.3 La salle du jury est située au Yacht Club de Granville.
- 17. CLASSEMENTS**
17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
17.2 Courses retirées : n/a
17.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
17.4 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés au plus tard une heure avant le 1^{er} signal d'avertissement.
- 18. REGLES DE SECURITE**
18.1 Il n'y aura pas d'émargement au départ ou à l'arrivée. Avant le départ, passer à proximité immédiate du bateau comité. Un bateau qui abandonne ou un bateau inscrit qui ne prend pas le départ doit immédiatement prévenir le comité de course par VHF, téléphone ou sms au 0760840425.
18.3 Canal VHF utilisé en course : **72**
- 20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**
20.2 Un bateau doit être conforme aux règles avant son signal d'avertissement *[DP]*
- 21. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**
La publicité fournie par l'AO doit être portée selon les conditions suivantes : n/a
- 22. BATEAUX OFFICIELS**
Les bateaux officiels seront identifiés pavillon ou guidon du Yacht Club de Granville, ou marquage sur la coque.
- 23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS**
23.2 Les bateaux officiels seront identifiés : n/a
- 27. CONVIVIALITE ET PRIX**
Des prix seront distribués à la remise des prix du Tour de Chausey qui aura lieu le samedi 22 Juin à **partir de 20 :30** pendant le buffet des équipages au Yacht Club de Granville. Prix offerts par la **VOILERIE GRANVILLAISE - STL NAUTISME – BIGSHIP GRANVILLE et le YACHT CLUB DE GRANVILLE**. La plupart des lots seront tirés au sort parmi les bateaux participants présents à la remise des prix, régulièrement inscrits et ayant terminé TOUR DE CHAUSEY
Le Challenge Jean-Louis Monneron sera attribué au vainqueur des courses du dimanche 23 juin. du groupe le plus représenté.
- Arbitres désignés :
Gilles Lezan : Président du comité de course
François Cléris : Président du Jury

PORTES ET MAREES PORT DE HEREL GRANVILLE:

DATE	FERMETURE	BM	Hauteur	OUVERTURE
22/06/2023	11 :49	15 :14	2.69 m	17 :42
23/06/2023	12 :33	15 :59	2.51 m	18 :26

ANNEXE ZONES DE COURSE



Zone de départ Granville



« ANNEXE PARCOURS SAMEDI 22 JUIN »

Heure limite d'arrivée : 17 :30 (position des marques sous réserve de vérification par les concurrents)

- **PARCOURS GROUPE 1: 25 MILLES ENV.**

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
1	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
2	Bouée Videcoq	A contourner et laisser à Tribord	48°49,65 N 01°42,15 W
3	Marque spéciale N° 10*	A contourner et laisser à Bâbord	48° 51.30' N, 1° 35.90' W
3	Bouée N.E. Chausey*	A contourner et laisser à Bâbord	48° 55.44' N 1° 45.35' W
4	Roches de la Déchirée	A laisser à Bâbord	n/a
5	Roches « Les Rondes de l'Ouest »	A laisser à Bâbord	n/a
6	Balise « La Cancalaise »	A laisser à Bâbord	48°51,88 N 01°51,18 W
7	Pointe de l'Epail (+6.5 m) et Roches de Bretagne (+5m)	A laisser à Bâbord	n/a
ARRIVEE A PORT MARIE entre une bouée jaune positionnée environ 48° 52.06' - 001° 49.44' W à laisser à bâbord et le bateau du comité			

POSSIBILITE DE POINTAGE OFFICIEL OU REDUCTION DE PARCOURS AUX MARQUES AVEC ASTERISQUES

PARCOURS GROUPE 2: 36 MILLES ENV.

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
1	Bouée Videcoq*	A contourner et laisser à Tribord	48°49,65 N 01°42,15 W
2	Marque spéciale N° 10	A contourner et laisser à Bâbord	48° 51.30' N, 1° 35.90' W
3	Bouée « La Catheue »*	A contourner et laisser à Bâbord	48° 57.67' N, 1° 42.23' W
4	Bouée N.E. Chausey*	A contourner et laisser à Tribord	48° 55.44' N 1° 45.35' W
5	Bouée SE Minquiers*	A contourner et laisser à Bâbord	48° 53.40' N 2° 00.10' W
6	Balise « La Cancalaise »	A laisser à Bâbord	48°51,88 N 01°51,18 W
7	Pointe de l'Epail (+6.5 m) et Roches de Bretagne (+5m)	A laisser à Bâbord	n/a
ARRIVEE A PORT MARIE entre une bouée jaune positionnée environ 48° 52.06' - 001° 49.44' W à laisser à Bâbord et le bateau du comité			

POSSIBILITE DE POINTAGE OFFICIEL OU REDUCTION DE PARCOURS AUX MARQUES AVEC ASTERISQUES

« ANNEXE PARCOURS DIMANCHE 23 JUIN TROPHÉE JEAN-LOUIS MONNERON »

Heure limite d'arrivée du parcours aller : 15 :00

- PARCOURS ALLER GROUPE 1: 12 MILLES ENV.

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
1	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
2	Bouée Anvers*	A contourner et laisser à Bâbord	48°53,89 N 01°41,07 W
3	Tourelle « La Haute Foraine, Roches « Le Tomin »	A laisser à Tribord	
4	Les Epiettes 2 (bouée rouge)*	A laisser à Tribord	48° 52.035' N, 1° 49.09' W
<p align="center">Arrivée entre une bouée jaune mouillée approx. 48° 52.06' N - 1° 49.44' W A laisser à Bâbord et le bateau comité</p>			

POSSIBILITE DE POINTAGE OFFICIEL OU REDUCTION DE PARCOURS AUX MARQUES AVEC ASTERISQUES

PARCOURS GROUPE 2: 15 MILLES ENV.

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
1	Bouée Anvers*	A contourner et laisser à Bâbord	48°53,89 N 01°41,07 W
2	Bouée Videcoq*	A contourner et laisser à Tribord	48°49,65 N 01°42,15 W
<p align="center">Arrivée entre une bouée jaune mouillée env. 48° 52.06' N - 1° 49.44' W A laisser à Bâbord et le bateau comité</p>			

POSSIBILITE DE POINTAGE OFFICIEL OU REDUCTION DE PARCOURS AUX MARQUES AVEC ASTERISQUES

PARCOURS RETOUR COMMUN AUX 2 GROUPE: 11 MILLES ENV.

PROCEDURE PREVUE A PARTIR DE 16 :30 (POSSIBILITE DE 2 DEPARTS) ZONE DE DEPART : ENTRE LA TOURELLE « FISCOUS » ET LE BATEAU COMITE

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
1	Bouée Videcoq*	A contourner et laisser à Bâbord	48°49,65 N 01°42,15 W
2	Marque spéciale N° 10*	A contourner et laisser à Tribord	48° 51.30' N, 1° 35.90' W
3	Tourelle « La Fourchie »	A laisser à Bâbord	
<p align="center">Arrivée entre la bouée jaune mouillée du départ de la 1^{ère} manche à laisser à Bâbord et le bateau comité HEURE LIMITE D'ARRIVEE : 18 :45</p>			